

# Dossier de candidature Les Ateliers Saint-Cyr

Dossier à compléter et à retourner, par mail (contact@fabriquemetiersdart.fr) ou par lettre recommandée avec accusé de réception à :

Communauté d'agglomération Seine-Eure – Hôtel d'agglomération Service Développement Economique – 1 place Thorel – CS 10514 – 27405 Louviers cedex



### Fiche candidat:

# Règlement

Les Ateliers Saint-Cyr

Les Ateliers Saint-Cyr, sis 28 rue Papavoine – 27100 Le Vaudreuil comportent 8 ateliers artisanaux. En déposant le présent dossier, chaque candidat reconnaît et accepte les règles de candidatures qui y seront décrites. Toute modification après dépôt du dossier devra être signalée sans délai par courrier ou courriel.











#### Conditions d'accès aux ateliers

L'activité principale doit relever des métiers d'art :

#### https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/ressources/la-liste

Sous l'intitulé « artisans d'art » seront retenues les personnes qui ont une activité de création. La fabrication doit être réalisée tout ou partie sur place.

#### L'artisan doit :

- être « créateur » et non « revendeur »
- être à jour dans ses obligations fiscales et sociales
- renseigner le dossier de candidature
- pour les jeunes professionnels et créateurs, fournir les documents justifiant la création d'entreprise

#### Les documents nécessaires

Les pièces ci-dessous devront être jointes au dossier de candidature :

- Une **création** de votre choix qui vous est propre (pas de reproduction, pas de partenariat avec d'autres artisans)
- Une planche photos ou autre support (vidéo...) qui présente tous les différents aspects de votre travail
- Une lettre de motivation + un curriculum vitae
- Un justificatif de création d'entreprise et/ou les 3 derniers bilans
- Un prévisionnel sur 12 mois pour les artisans d'art en création et/ou ayant moins de 5 ans d'activité
- Une déclaration sur l'honneur du dirigeant attestant que l'entreprise est à jour de ses cotisations fiscales et sociales (ou en cours)

### Processus de sélection

Les dossiers jugés recevables, seront examinés par le comité de sélection composé d'experts Métiers d'art, professionnels, designers, partenaires professionnels et institutionnels qualifiés.

A l'issue de cette commission, les candidats pourront être **auditionnés** par le comité de sélection, qui appréciera au cours d'un entretien la candidature au regard des critères suivants:

- parcours professionnel et références des candidats : maîtrise technique, qualité du savoir-faire et du parcours
- créativité et l'innovation
- viabilité économique du candidat
- compatibilité du projet / de l'activité avec les contraintes techniques du bâtiment
- motivation et l'engagement

Le fait de déposer un dossier de candidature ne donne aucun droit à être bénéficiaire d'un local. La sélection des artisans s'effectuera sur une appréciation générale de leur dossier reposant sur la qualité de leur projet, de leur savoirfaire, leur capacité de gestion ainsi que sur leur engagement et leur implication à participer au développement de l'artisanat d'art au sein de la politique Métiers d'Art mise en place par l'Agglomération Seine-Eure.

Aucune indemnité ne pourra être demandée par les candidats

# Tarifs et charges des loyers de location des Ateliers

Superficie atelier: 50 m²

### Loyers:

- Artisans d'art confirmés (entreprise avec plus de 5 ans d'expérience) : Bail commercial, 5.50 € HT/m²/mois
- Artisans d'art jeunes professionnels (entreprise avec moins de 5 ans d'expérience) : Bail dérogatoire,

1ère année : 3.50 € HT/m2/mois,
2ème année : 4.00 € HT/m2/mois,
3ème année : 4.50 € HT/m2/mois.

# Charges:

• Eau : L'artisan d'art sera refacturé au prorata de la superficie de son local Électricité : L'artisan d'art sera refacturé par le biais d'un sous-compteur

# Fiche de présentation

• • • • • • •

### 1 - Informations personnelles

TIOTT.	
Date de naissance : / / No	ationalité :
Adresse:	
CP: Ville:	
Tél fixe : / / Tél portab	
Courriel:	
<u>2 - Coordonnées</u>	
Raison sociale:	
Adresse de l'entreprise :	
Page Facebook:	Compte Instagram:
N° SIREN :	
Code APE :	
Adresse de la boutique (si différente de l'en	treprise):
3 - Forme juridique	Date de création de l'entreprise / activité : / /
■ Maison des artistes	doctivité ://
□URSSAF	□ Qualité Artisan d'Art
□ Entreprise individuelle	□ Maître Artisan
□Société	□ Meilleur Ouvrier de France
■ Association	□ Autre, précisez :

# Savoir-faire

• • • • • •

<u>Secteur de l</u>	'activité	principa	ıle (se	lon nom	enclatur	e métiers	d'art):	

□ Architecture et jardin
□ Ameublement et décoration
Luminaire
□ Céramique
□ Textile
□Tabletterie
□ Mode et accessoire
□ Facture instrumentale
□ Restauration
□ Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie
□ Métal
□ Verre et cristal
□ Cuir
□Spectacle
□ Papier, graphisme et impression
□ Jeux, jouets et ouvrages mécaniques
□ Autres:
Description des activités secondaires éventuelles :
Parcours candidat
Si vous avez obtenu un diplôme, un titre ou un certificat professionnel, merci de nous préciser le dernier obtenu :
Formations initiales :
Formations continues :

Expériences professionnelles :
Distinctions, récompenses et labels :
Si vous êtes actuellement en formation, merci de préciser de quelle formation il s'agit :
Besoins techniques
•••••
Besoin d'espace de stockage ?□Oui □Non
Si oui, combien ?:
Précisez les flux énergétiques nécessaires (électricité en KW et eau) ?
Nuisances sonores, olfactives et visuelles liées à votre activité (bruit, vibration, martèlement ou autre) :
Contraintes techniques éventuelles (extractions de fumée, ventilation,)?
Approvisionnements et livraisons :
Mode de livraison :
□ Voiture □ 2 roues □ Camionnette
Fréquence:
□ Journalière
☐ Hebdomadaire ☐ Mensuelle
Les déchets (types)
déchets inertes : déchets minéraux non susceptibles d'évolution physicochimique ou biologique
déchets industriels banaux : déchets non dangereux, non inerte : carton, bois, textile, plastique, ferraille, métaux, emballage, chute de fabrication
déchets dangereux : déchets contenant des éléments toxiques ou dangereux pour l'homme ou l'environnement (toxicité chimique, risque d'explosion) : peinture, décapant, solvant, acides, colles, vernis

# Commercialisation et communication

Modes de commercialisations : □ La vente directe en atelier □ La vente à distance ■ Les salons □ Un réseau de revendeurs ☐ Un travail sur commande Quels supports de communication : □ Brochures □ Réseaux sociaux □ Site web □ Relations presse □ Achat d'espace on ou offline **Autres informations:** Faites-vous parti d'un réseau ou d'une association lié à l'artisanat d'art ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, lequel ou laquelle ?: Avez-vous participé à des manifestations liées à l'artisanat d'art (journées, salons, expositions...)? 
Oui 
Non Si oui, lesquelles ?: □ En cochant cette case et en remplissant ce dossier, j'accepte que mes données personnelles ainsi que les pièces associées soient utilisées uniquement dans le cadre de ma candidature indiquée dans ce dossier. Aucun autre traitement ne sera effectué avec mes informations.  $\square$  J'accepte de recevoir par mail et/ou voie postale les actualités / informations proposées par la

Fabrique des Métiers d'Art. J'ai pris note que je peux retirer ce consentement en écrivant à rgpd@

seine-eure.com ou à contact@fabriquemetiersdart.fr